



22^{ème} édition du Festival de Théâtre du Hérisson (Anciennement Festival de théâtre du Pays de Bière)

Les 21, 22, 23 et 28, 29, 30 novembre 2025
Séance supplémentaire prix du public Barbizon
7 février 2026

Dossier de candidature

A retourner par courriel à : contact@herisson77.com

La 21^{ème} édition se déroulera les vendredis 21 et 28, samedis 22 et 29, dimanches 23 et 30 novembre 2025 en Pays de Fontainebleau. Nous ferons en sorte que la troupe qui recevra le prix du public puisse rejouer dans notre région.

Les compagnies retenues seront informées fin juin de leur participation au festival.

Les pièces proposées seront pour tout public ne dépassant pas la durée d'1heure 30.

Clôture des inscriptions : 31 mai 2025

Clôture des auditions : 20 juin 2025

Document à transmettre par courriel :

- Règlement signé
- Fiche candidature
- **Lien captation vidéo, enregistrement complet du spectacle**
- Affiche pièce format JPEG
- Photos format JPEG
- Fiche technique
- Attestation d'assurance
- Autorisation du détenteur des droits de l'auteur
- Estimation montant SACD

Fiche de candidature 2025

Implantation et adresse postale de la compagnie :

Nom de la Compagnie :

Adresse :

C.P : Ville :

Personne responsable à contacter (deux personnes)

1. Nom:

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Portable :

Courriel :

2. Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Portable :

Courriel :

Attestation d'assurance

Assureur :

Merci de fournir une copie de l'attestation

Spectacle

Titre :

Auteur :

N° autorisation S.A.C.D :

Montant S.A.C.D pour une jauge de 120 places :

Durée :

Nombre de comédiens :

Résumé : Texte à reproduire sur le programme, sur notre site www.herisson77.com, ou tout autre article susceptible d'être repris pour la promotion de votre pièce

Auditions

Merci de nous faire parvenir un lien vers une vidéo en ligne de la totalité du spectacle.

Dates, heures et lieux où le spectacle sera visible.

Merci de nous réserver des invitations pour les représentations

Lieux	Dates	Heure

Logistiques - Éclairage et son.

Cette 22^{ème} édition se déroulera dans les communes du Pays de Fontainebleau, restant à définir.

Attention : Certaines salles mises à notre disposition sont limitées en possibilités scéniques, soit sur le plan matériel, ou sur le plan de l'espace scénique disponible.

Elles sont uniquement équipées par nos soins.

Un rendez-vous sera éventuellement fixé avec notre régisseur pour en définir les modalités.

Plan de feu à transmettre.

- Nécessité d'une scène :
- Nécessité de coulisses :
- Besoins spécifiques en éclairage :
- Besoins spécifiques en sono :
- Durée du montage :
- Durée du démontage :

Eventuelles remarques particulières concernant votre spectacle :